



# PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest  
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

---

Resumé N° 9 - 2010

Septembre 2010

---

## Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

---

# Estimation des prix de parité du riz et du maïs en 2009 au Mali

Par: Pierre Traoré, Salifou B. Diarra (OMA, Mali)

---

**syngenta** fondation pour  
une agriculture  
durable



Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

---



## INTRODUCTION

Le Mali est totalement enclavé et entouré de l'Algérie et la Mauritanie au Nord, du Sénégal et de la Guinée à l'Ouest, de la Côte d'Ivoire au Sud et du Burkina-Faso et du Niger à l'Est.

Tableau 1: Structure de prix du riz 25% brisure ; Origine: Thaïlande ; Axe: ABIDJAN – Bamako- Juillet 2009

PRODUITS RUBRIQUES	339	339
	\$US/tonne	\$US/tonne
	TTC	HT
1. Prix FOB	168 000	168 000
2. Assurance (0,2% de 1)	336	336
3. Transport maritime	22 500	22 500
4. Forfait transport	18 865	18 865
5. Valeur en douane	209 701	209 701
6. Frais aux ports	10 300	10 300
7. Contribution sur intention d'importation (0,75% de 1)	1 260	1 260
8. Transport intérieur	21 135	21 135
9. Transit (Dakar – intérieur)	10 000	10 000
10. TRIE	300	300
11. TS douane	250	250
14. SDV (passage et pesage)	1 150	1 150
15. taxe EMASE	500	500
16. Frais financiers (0,80% de 1+3+4)	1 844	1 844
17. Frais de prestation HAD (0,27% de 11)	566	566
18. Frais de déchargement		
19. Total	257 006	257 006
20. Fiscalité dont:		
DD (Droit de Douane)	20 970	
RS (Redevance Statistique) 1%	1 680	1 680
PCS (Prélèvement Communautaire de Solidarité) 1%	1 680	1 680
PC (Prélèvement Communautaire) 0,5%	840	840
TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) 18%	41 823	
Fiscalité totale	66 993	4 200
15. Prix de revient HTVA/tonne	323 999	261 206
16. Marge bénéficiaire grossiste (5% )	16 200	13 060
17. Prix de vente/tonne	340 199	274 267
18. Prix de vente demi grossiste	17 860	14 399
21. Marge bénéficiaire détaillant	893	720
21. Prix de vente détaillant sac de 50kg	18 753	15 119
22. Prix de vente au détail/kg	375	302

En 2008, avec la hausse vertigineuse des prix sur le marché internationale, couplée avec l'augmentation des prix des hydrocarbures, le prix du riz rendu Bamako a très sensiblement augmenté. Il a même dépassé les prix du riz pratiqués sur les marchés. Dans le but d'assurer un approvisionnement correct des populations, l'Etat était obligé d'autoriser des importations subventionnées de riz. Cette décision a permis d'assurer tant bien que mal des importations de riz, même si souvent la qualité n'était pas au rendez vous (Cf. Tableau ci-dessous)

### Prix du riz localement produit du lieu de production à la capitale

Il ressort de ce calcul que les prix au producteur, la manutention et le tarage et le transport occupent les parts les plus importantes dans le prix de revient des chefs lieux de région (Cf. graphique ci-dessous pour le chef lieux de région de Ségou

Tableau 2: Calcul du prix de revient du riz local de Niono dans quelques chefs lieu de région Juillet 2009

Libelles	Chefs Lieux de région				
	Ségou	Sikasso	Mopti	Kayes	Bamako
Prix producteur Niono	298 000	298 000	298 000	298 000	298 000
Chargement	500	500	750	10 000	500
Transport	3 750	12 500	17 500	37 500	12 500
Déchargement + tarage	8 000	8 000	8 250	17 500	8 000
Frais de route	500	500	500	500	500
Prix de revient de la tonne	310 750	319 500	325 000	363 500	319 500
Prix de revient du kilo	311	320	325	364	320
Prix consommation	350	374	344	400	375
<b>Ecarts</b>	<b>39</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>56</b>

### Prix du maïs localement produit du lieu de production à la capitale

Tableau 3: Calcul du prix de revient du maïs de M'Pessoba à quelques chefs lieu de région Juillet 2009

Libelles	Chefs Lieux de région			
	Gao	Mopti	Kayes	Bamako
Prix producteur M'Pessoba	130 000	130 000	130 000	130 000
Chargement	500	750	10 000	500
Transport	21 250	10 000	22 500	10 000
Déchargement + tarage	8 000	8 250	17 500	8 000
Frais de route	500	500	500	500
Prix de revient de la tonne	160 250	149 500	180 500	149 000
Prix de revient du kilo	160	150	181	149
Prix consommation	185	181	200	200
<b>Ecarts</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>51</b>

## COMPARAISON DES PRIX DE PARITE ET DES PRIX A LA CONSOMMATION

Tableau 4: Comparaison des prix de parité et des prix a la consommation (en 2008)

MOIS	Prix Parité		PC RIZ	Prix	PC RIZ	Ecart		
	Bamako		RM40 imp	Prod Niono	Local			
	Sans subv.	Avec subv.	BKO		BKO	(2)-(3)	(2)-(4)	(2)-(5)
	(1)	(2)	(3)	(4)	5			
1	380	306	300	230	300	6	76	6
2	440	353	300	243	300	53	110	53
3	511	408	319	267	319	89	141	89
4	715	566	345	289	345	221	277	221
5	718	569	350	300	350	219	269	219
6	620	492	369	303	369	123	189	123
7	598	475	400	324	400	75	151	75
8	601	478	400	323	400	78	155	78
9	612	486	405	364	405	81	122	81
10	595	473	406	289	406	67	184	67
11	567	461	344	278	344	117	183	117
12	520	415	355	286	355	60	129	60

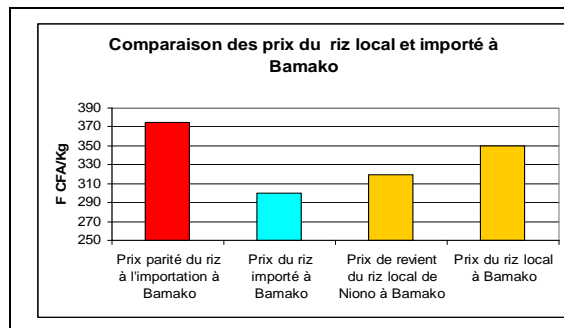
Une comparaison des prix de revient du riz local avec les prix pratiqués dans les chefs lieux de région donne pour le mois de juillet 2009 les écarts allant de 19 F/Kg à Mopti à 56 F/Kg à Bamako. Ces écarts de prix contiennent la marge du grossiste forain, les frais et les marges des grossistes des chefs lieux de régions et des détaillants.

Dans les régions où, dans l'activité du commerce de riz local, certaines fonctions telles que grossiste forain, transporteur, grossiste du chef lieux de région et Détaillant, sont intégrées par certains opérateurs, l'écart est relativement élevé. Il s'agit essentiellement des régions de Bamako, Sikasso et Ségou. Ce cumul de fonctions permet de réduire sensiblement les charges et augmenter sensiblement le bénéfice.

Les écarts sont relativement importants entre les prix de parité du riz importé avec subvention et les prix du riz importé pratiqués sur les marchés de la capitale. Ce grand écart s'explique par la possibilité qu'ont les importateurs maliens à importer des riz à des prix accessibles au consommateur malien. Compte tenu de la situation de déficit structurel du pays en riz et la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs maliens l'Etat ne peut pas se permettre l'absence totale sur les marchés de riz vendu entre 300 et 350 F/Kg au risque de faire face à des mécontentements populaires.

Une comparaison du prix de parité du riz local rendu à Bamako en juillet 2009 avec les prix réellement pratiqué à Bamako montre que le prix de parité du riz importé rendu à Bamako est supérieur à tous les prix pratiqués réellement sur les marchés. Ainsi pour rendre le riz importé accessible aux populations l'état a autorisé des importations subventionnées. Ainsi sans subventions, le riz importé n'est pas plus compétitif que le riz local de Niono rendu à Bamako.

Figure 2: Comparaison des prix du riz local et importé à Bamako

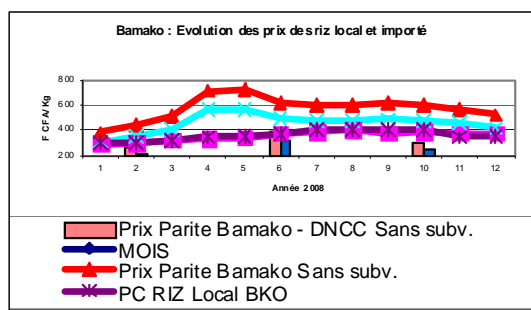


S'agissant du maïs durant la période de juillet 2009, les écarts entre le prix de revient et le prix au consommateur varient de 20 F/kg à Kayes à 51 F/Kg à Bamako. Dans le commerce des produits agricoles, la technique d'intégration de certaines fonctions de la filière pour augmenter les marges est aussi vraie pour les céréales sèches (mil, sorgho, maïs). Elle est pratiquée par certains opérateurs ayant une surface financière relativement importante.

La compétitivité du riz localement produit dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer: (1) le coût de production ; (2) le prix sur le marché international ; (3) les coûts de transport jusqu'à la frontière du pays ; (4) les pratiques anormales ; (5) les subventions ; (6) la transparence des marchés...etc.

Il ressort de nos calculs que durant toute l'année 2008, les prix de parité à l'importation du riz ont été supérieurs au prix du riz localement produit. Ce qui prouve a priori que le riz local était plus compétitif. Cependant selon les données de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), les commerçants maliens ont pu importer du riz, à des prix inférieurs au prix du riz localement produit (Cf. graphique ci-dessous). Ceci est la preuve que le riz importé par les commerçants est de qualité très en deçà du riz quoté sur le marché international.

Figure 3: Bamako – Evolution des prix des riz local et importé



Ainsi il ressort de nos analyses que nos marchés resteront longtemps ouverts aux importations de riz. En effet, il existe plusieurs qualités et plusieurs variétés de riz sur le marché international. Les qualités de riz qui sont importées au Mali sont très largement constituées de riz de basse qualité dont les prix sont, par conséquent très bas. Aussi longtemps qu'une frange importante de la population malienne serait prête à consommer ce riz, cette technique des importateurs se poursuivra. Conscients du déficit structurel du pays en riz, les pouvoirs publics également trouvent leur compte dans ces importations bon marché, et ce faisant, ils sont obligés de composer avec les importateurs de riz.

## CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Dans le calcul des prix de parité, le maïs n'a pas été traité. En effet depuis la grande sécheresse de 1973, le Mali n'a ni importé, ni reçu de don de maïs de l'extérieur. Tout le maïs se trouvant sur les marchés maliens provient soit de la production locale, soit du septentrion de la Côte d'Ivoire. Sur les marchés, il est impossible de différencier le maïs en provenance de la Côte d'Ivoire de celui du Mali.

Au Mali, les taxes payées pour les importations de riz sont relativement élevées, elles constituent environ. En effet, les taxes payées et les frais internes constituent environ 30% des prix de revient hors TVA dont taxes payées (21%) et frais internes (9%). Ce haut niveau des taxes pour les importations s'explique en partie par la protection tarifaire de la production locale. Malgré une augmentation exponentielle de la production de riz, le Mali reste toujours légèrement déficitaire en riz. Cette situation provient du fait de la très forte urbanisation du pays, nourrit par l'exode rural. En effet l'augmentation annuelle moyenne de la consommation de riz dépasse de loin celle des céréales sèches.

## REFERENCES

Boussard J.-M. 1987. Economie de l'Agriculture Paris, Economica, 293 p.

Egg J. 1999. Etude de l'Impact de la Libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières au Mali : Rapport de synthèse PRMC/INRA-ESR, mai 1999, 78 p.

Kébé D. Sanogo O.; Soulé B.G. 1999. Etude Impact de la Libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières au Mali. Module 5 : Revenus et stratégies des producteurs IER/ECOFIL, PRMC, avril 1999,

Lanser P. 1999. Etude Impact de la Libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières au Mali. Module 2: Analyse macro-économique et sectorielle des résultats enregistrés par les filières céréalières. NEI/PRMC, mai 1999, 41 p. plus annexes

Scherer M. Analyse de la filière céréalière au Mali : le mil, le sorgho, le maïs Mémoire de fin d'Etudes de L'ISTOM Paris, ISTOM/CIRAD-ECOPOL, avril 2000, 93 p. plus annexes

Staatz J., Dembélé N.N. Lambert A., Traoré A. 1999. Etude de l'impact de la libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières (module 3 et 4) : Analyse des données fournies par le SIM. Analyse qualitative de l'organisation et de la structure du marché. PRMC, mai 1999

Timmer .P.; Falcon W.P. ; Pearson S.R. Analyse de la politique alimentaire. A world Bank Publication Paris, éditions Economica, 364 p.